

PAR COURRIEL

Québec, le 5 juin 2017

Monsieur André Rousseau
Ville de L'Ancienne-Lorette
1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec)
G2E 3J5

**Objet : Projet de réaménagement de la rivière Lorette – secteur du boulevard
Wilfrid-Hamel, à Québec et L'Ancienne-Lorette
Question complémentaire du 5 juin**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet la question suivante :

- Plusieurs lots se rendent jusqu'à la rive et au lit de la rivière. Veuillez préciser comment la ville détermine les taxes municipales applicables sur ces terrains. Comment la taxation sera réalisée advenant la réalisation du projet et sachant que certains terrains seraient touchés par une servitude permanente?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 8 juin prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour la réalisation de ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions ou demandes vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Lynda Carrier pour Maxandre Guay-Lachance

Coordonnatrice du secrétariat de la commission